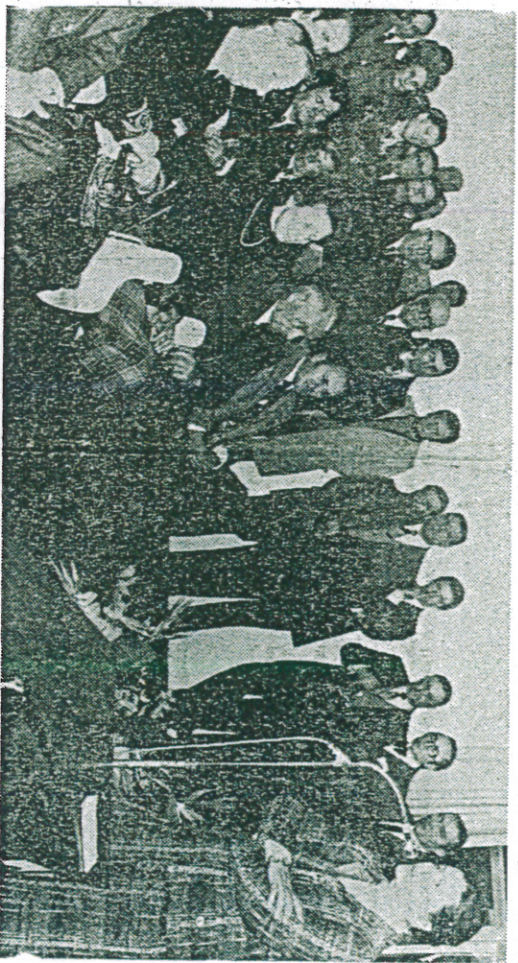


L'hôpital de Sablé inauguré, hier, par Madame Simone VEIL

« Je découvre un établissement conçu à la mesure humaine, adapté aux besoins, forgé avec foi et dynamisme » déclare le ministre



Mme Simone Veil, lors de l'allocution clôturant sa visite inaugurale.

Longtemps, certainement dans la Sarthe et dans la région le nouvel hôpital de Sablé, inauguré hier en fin d'après-midi par Mme Simone Veil, ministre de la Santé, entourée alors de nombreuses personnalités, restera comme une réalisation « exemplaire ».

Conçu pour desservir une population d'environ 50 000 habitants de Sablé et sa « région », cet hôpital de 175 lits dont 60 de chirurgie et 20

Il est vrai que pour sa construction on en est revenu à l'emploi le plus large d'un matériau qui apparaît autrement plus « noble » et sobriement décoratif par lui-même que l'airaux béton qui fait, hélas ! merveille dans les briques, briquelettes anonymes : la brique, la brique dont la couleur chaleureuse laisse subodorer la chaleur de l'acoustique.

Est-ce justement à cause de l'emploi de la brique rose qui saura pleinement se marier avec la verdure d'alentour lorsque revendra le printemps : est-ce aussi

Pas de ruban à couper...

C'est en tout cas hier, vers 16 h 30, qu'a été mis le point final — si tant est qu'on mette quelquefois le « point final » à Sablé en matière d'équipement — à cette belle réalisation dont l'idée initiale remonte à près de quinze ans, mais qui n'a pu être menée à bien qu'après de longues chemements de ministère en ministère.

Nul ne doute que Mme Simone Veil, ministre de la Santé, ne pouvait être mieux qualifiée pour cette inauguration officielle d'un établissement déjà opérationnel. Inauguration sans ruban à couper au profit de l'inauguration constatée. Recue à l'hôtel de ville de Sablé par M. Josi Le Theule, député-maire, Mme Simone Veil qui, venant du Maine-et-Loire, avait été accueillie à son arrivée en « terre

Une sécurité pour les habitants qui attendaient cette réalisation

Au terme de cette visite inaugurale, M. Josi Le Theule prenait la parole dans la salle des Conférences pour traduire à Mme Simone Veil la joie et la gratitude du conseil d'administration de l'hôpital et de la population sabloienne. Cette journée fera date parce qu'« un hôpital pour une petite ville et sa région représente une potentialité de services qui n'existaient pas ou n'étaient qu'imparfaitement rendus et une sécurité pour les habitants qui attendaient cette réalisation ».

Et de retracer alors l'évolution de Sablé au cours des quinze années passées, de rappeler les besoins qui se firent jour, faisant apparaître « une insuffisance certaine dans le domaine hospitalier » depuis la fermeture du service chirurgical de l'hôpital et d'une petite clinique locale.

Un plan fut donc étudié. Il a

à cause de son architecture, toute de mesure et d'équilibre, mais surtout du style-décalé, et « copie conforme » de top de réalisations du genre où on a oublié le « contenant » si on a songé au contenu, mais il se trouve que, d'emblée, le nouvel hôpital de Sablé est accueilli... Il a même surpris Mme Simone Veil qui n'a pas manqué de déclarer au terme de sa visite :

« Je découvre un établissement conçu à la mesure humaine, adapté aux besoins, forgé avec foi et dynamisme par ceux qui ont contribué à cette réalisation. »

« Les problèmes sont nombreux. Un certain équilibre reste à trouver, c'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de créer 125 postes nouveaux dont 84 sont actuellement occupés et les autres le seront au fur et à mesure du développement des services ».

Evocant l'actuelle pénurie d'infirmières, M. Le Theule rappelait que, pour y faire face en partie, une école d'infirmières serait construite au cours de la présente année à La Flèche, financée par l'établissement public régional et dans laquelle enseignent les médecins flechois et sablois.

L'humanisation, c'est aussi de soigner sur place

Prenant à son tour la parole, Mme Simone Veil traduisait la satisfaction que lui avait apportée cette journée, qui l'avait vue inaugurer des services à Angers, un hôpital à Sablé, reconnaissant honnêtement qu'elle venait, « dans une grande ignorance, sans savoir ce qu'elle trouverait », mais qu'elle avait finalement découvert notamment à Sablé « un établissement conçu à la mesure humaine (...) tout à été voulu, pensé, coordonné conformément aux besoins de la population ».

Et de souligner la mesure de ce top hôpital : « Ni trop grand ni trop petit, qui évite aux populations locales d'aller dans les C.H.U. », soulignant aussi à ce propos que « l'humanisation c'est aussi de soigner sur place ceux qui n'ont pas besoin d'aller dans des services de haute spécialisation ».

Les personnalités

Parmi les nombreuses personnalités présentes à cette inauguration, outre MM. Brosse, préfet de la Sarthe et Labrunie, sous-préfet de La Flèche, nous citerons M. Grolemond, ancien préfet de Région ; M. Chassagnon, et Chaumoni, députés ; Mme d'Aillères, représentant M. d'Aillères, député, président du conseil général, actuellement en mission ; le Dr Maury, sénateur-maire de Mans ; Polignat, sénateur-maire de Saint-Calais ; Vadepied, sénateur de la Mayenne ; plusieurs conseillers généraux ; de nombreux maires, chefs de service à la préfecture, directeurs d'établissements hospitaliers, médecins, etc.

de maternité, l'a été de façon « moderne et fonctionnelle ». Comment pourrait-il en être autrement aujourd'hui...

Mais il a aussi ce mérite rare en ce qui concerne les réalisations d'intérêt collectif, d'être « beau », d'une esthétique moderne sans doute, un peu surprenante, comme peut l'être un grand navire planté là au milieu de la campagne sabloienne, mais s'intégrant finalement sans heurt, et surtout sans choquer l'œil, au paysage d'alentour.

Et M. Le Theule de conclure en soulignant à l'intention du ministre : « L'isolement de l'écu lorsqu'il se trouve en face d'un problème de construction de ce genre... » Et cette certaine incohérence de la carte hospitalière : « Un seul hôpital semble avoir été respecté ; celui des frontières départementales, alors que la réalité est beaucoup plus mouvante et complexe. »

Il remerciait cependant chaleureusement Mme Simone Veil « de l'efficacité des orientations de sa politique, des plus heureuses et extrêmement suivies par les collectivités locales ».

Egalement, Mme Veil devait traduire sa satisfaction d'avoir consacré la création de postes à plein temps dont huit sont déjà pourvus de la meilleure façon avec des chefs de cliniques ».

Autre satisfaction encore pour le ministre de la Santé : celle de ne pas avoir le sentiment en inaugurant l'hôpital de Sablé, de faire « un geste exceptionnel », car cette volonté d'équipement d'une petite ville s'inscrit dans l'ensemble de l'effort accompli actuellement par la collectivité nationale en matière d'équipement hospitalier : « Depuis dix ans, le parc national s'est profondément modifié et très fréquemment, il m'est donné d'aller inaugurer un hôpital » ce qui n'a pas dû lui paraître un exploit.

« Nous ne sommes en retard sur aucun pays du monde. Nous n'avons rien à envier en qualité aux autres pays du monde. L'hôpital

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES :

- des retraités de la gendarmerie
- des anciens « paras » de la Sarthe

C'est au foyer de la caserne Mangin que, dimanche après-midi, se sont retrouvés les membres de la section sarthoise de la Fédération des Retraités de la Gendarmerie et de la Garde Républicaine que dirigeant MM. Collet, président, Cognard, vice-président, Philippot, trésorier, et Philippot, secrétaire, pour leur assemblée générale.

M. Schirr, du service social de la Gendarmerie, représentait « l'actuelle ».

Il fut abordé les questions des rapports de l'amicale et de la Fédération, de la préparation de l'assemblée nationale du mois d'avril, et des participants furent informés des mesures les concernant quant à leurs retraites.

Le bureau mobile des Chambres de commerce et de métiers A Vibraye, Bouloire, Bessé Saint-Calais

A la suite du succès rencontré au printemps dernier par les permanences tenues dans une dizaine de cantons du département, au moyen de camion-bureau, mis à leur disposition par le C.E.C.O.D., les chambres de commerce et de métiers ont décidé de reprendre ces permanences au moyen d'un véhicule leur appartenant.

Les commerçants et artisans des cantons de Vibraye, Bouloire et Saint-Calais sont informés que le bureau mobile stationnera place aux places de la Mairie de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, aux dates suivantes :

La réunion s'achève par le partage de la traditionnelle galette des rois.

C'est dans la grande salle de 2^e R.M.A. à Auvours, que s'est déroulée l'assemblée générale des anciens « paras » de la Sarthe que préside M. Cosserat, adjoint au maire du Mans.

Après avoir fait les bilans des activités de l'année écoulée et procédé à l'élection de 12 membres au Conseil d'administration, les participants ont tenu à souligner dans leur rapport moral, le maintien de la cohésion de l'équipe, grâce à l'esprit « para » qui règne toujours, fait de solidarité et d'esprit de corps, vertus acquises dans la répétition des sauts.

jeudi 5 : Bessé-sur-Braye, vendredi 6, Saint-Calais lundi 8, Deux agents spécialisés de la Chambre de commerce et de métiers de la Sarthe se tiendront à leur disposition.

Pour marquer le départ de cette formule de liaison avec les commerçants et artisans, MM. Ferronelle et Lecerf, présidents de la Chambre de commerce et de la Chambre de métiers se rendront à Vibraye au début de l'après-midi du 4.

Ajoutons qu'une réunion d'information clôturera ce premier passage du bureau mobile. Elle sera organisée par les deux compagnies le lundi 9, à 20 h 30 à l'hôtel de ville.



Ouest-France - 3 février 1976